

La mobilisation continue!

POUR MAINTENIR L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT (UNITÉ DES MÉCANISMES SALARIAUX ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL) DANS LES SECTEURS PUBLICS ET SUBVENTIONNÉS

POUR LE RETRAIT DES PROJETS DE LOI DU CONSEIL D'ÉTAT (LTRAIT, CPEG) DANS LE BUT DE POUVOIR NÉGOCIER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, SALARIALES ET DE RETRAITE

POUR CORRIGER LES BUDGETS DES SECTEURS SUBVENTIONNÉS (SANTÉ, SOCIAL, SOINS À DOMICILE, ENSEIGNEMENT DÉLÉGUÉ, CULTURE) ET GARANTIR LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

RASSEMBLEMENT SUR LA TREILLE
JEUDI 25 JANVIER 2018 DÈS 17H

**... POUR OBTENIR LE FINANCEMENT INTÉGRAL DE L'ANNUITÉ DANS LES SECTEURS SUBVENTIONNÉS :
IMAD, HUG, UNIGE, EMS, AIG, HOSPICE, SOCIAL...**

Mobilisons-nous pour des subventions suffisantes et l'unité des conditions salariales!

Grâce aux dernières mobilisations, nous avons pu attirer l'attention sur l'absence de négociations concernant la caisse de pension et le projet de loi sur les traitements du Conseil d'État (SCORE) et sur l'insuffisance de dotation financière pour couvrir les besoins en postes et les mécanismes salariaux dans les secteurs subventionnés. Nous avons aussi obtenu l'octroi de la pleine annuité. La mobilisation doit se poursuivre pour pouvoir peser sur les débats et les négociations.

Mobilisons-nous pour peser sur les négociations en cours!

Le Grand Conseil entamera ce jeudi 25 janvier ses débats sur le PL 11877 modifiant la loi sur les indemnités et les aides financières (/LIAF) D 1 11 «**Pas de concurrence entre les prestations à la population et les mécanismes salariaux!**». Ce projet de loi, soutenu par plusieurs

député-e-s et partis, vise à permettre un automatisme de subvention supplémentaire pour une pleine compensation des mécanismes salariaux. Nous devons être là pour le soutenir!

Actuellement, pour financer les mécanismes salariaux, les secteurs subventionnés ne reçoivent qu'une contribution partielle de l'État, proportionnelle à la subvention. Celle-ci ne couvre donc pas l'entier des mécanismes salariaux. En découlent des insuffisances budgétaires énormes, cumulées, qui ont des conséquences directes sur les prestations et les conditions de travail.

Pour s'opposer aux risques de démantèlement et de privatisations supplémentaires, soyons solidaires, personnels des secteurs publics et subventionnés, uni-e-s pour l'égalité de traitement et la défense des prestations.

PF17 n'est pas une fatalité!

Refusée en février, revoilà la RIE3, rebaptisée PF17 nouveau projet de réduction de l'imposition fiscale des bénéficiaires des entreprises. Si son nom change, le fond ne change pas : ce sont les caisses publiques que l'on voudrait, dès 2020, **assécher à coups de cadeaux fiscaux**.

En effet, comme l'écrit le Conseil fédéral (CF), puisqu'on « enregistrera un déficit structurel en 2020, il y aurait donc lieu de prévoir une réduction des dépenses ». Pourtant malgré ce constat, le CF va de l'avant pour réduire la part des impôts assumée par les entreprises !

Tailler dans les dépenses c'est réduire la couverture des besoins sanitaires, sociaux, éducatifs de la population ; c'est ratatiner les investissements publics, ceux qui créent de l'emploi ; c'est perturber la bonne marche des administrations ! Une nouvelle fiscalité en faveur des entreprises : pourquoi pas, mais pas sur le dos des services publics ! À Genève, avec PF17, **la baisse de l'impôt sur les bénéfices serait de plus de 42%** !

C'est au bas mot **un demi-milliard de francs** par an qui viendrait à manquer dans les caisses du canton et des communes. Et ceci pour que les riches entreprises, y compris celles qui délocalisent, redistribuent encore plus de dividendes aux actionnaires !

C'est de notre avenir à toutes et à tous qu'il en va. Pourtant, la réduction des prestations publiques au nom de cadeaux fiscaux faramineux faits aux plus riches **n'est pas une fatalité** !

Ce 25 janvier le Grand Conseil débattrait d'un texte de loi qui conditionne la mise en œuvre cantonale des « réformes » fiscales fédérales à la préservation du financement des services publics et des prestations à la population et le maintien des recettes fiscales cantonales et communales

Le Cartel intersyndical s'engage autour de ces exigences pour faire prévaloir les besoins des services et des prestations publiques pour garantir la qualité et les conditions de travail de celles et ceux qui les assurent. **Nous en appelons à la solidarité de votre part en tant qu'usagers et usagers des services publics**, pour la défense de la formation, des services de santé et de soins à domicile, pour l'amélioration des transports publics, de la sécurité, de l'administration etc.

Nous vous invitons à être présents au rassemblement devant le Grand Conseil, le 25 janvier dès 17h.

NOUVELLE ASSEMBLÉE DES PERSONNELS LUNDI 29 JANVIER À 20H AU FAUBOURG

Caisse de pension CPEG : le Cartel a obtenu un financement pour travailler avec des experts indépendants. Des premiers éléments seront transmis le 29 janvier lors de l'Assemblée du personnel.

Sous la pression de la mobilisation, le Conseil d'État s'est déterminé pour octroyer trois rencontres supplémentaires avec une délégation du personnel.

Projet de loi L'Trait (SCORE) : le projet de loi du Conseil d'État est actuellement en commission du Grand Conseil. Ce projet de loi est inacceptable et doit être retiré.

Pour faire le point sur la situation et décider de la suite de la mobilisation, participez nombreux à l'AG des personnels du service public et du secteur subventionné, lundi 29 janvier à 20h au Faubourg !